

STRATÉGIE INONDATION FRANCILIENNE



Premier comité de suivi 27/02/2024 10h-midi

Ordre du jour

- Rappel des objectifs du Comité de suivi
- Indicateurs prioritaires de suivi :
élaboration, fixation d'objectifs cibles si pertinent
- Organisation d'un évènement en 2024
avec les associations
- Suites à donner

Membres du Comité de Suivi

Collectivités :

AMIF
CD91
CD94
CAPM
Conseil régional
EPAGE du Loing
EPTB Entente Oise Aisne
EPTB Seine Grands Lacs
Métropole du Grand Paris
SIAHVY
SMAGE des Deux Morin
SMSO
SyAGE
Syndicat de l'Orge
Ville de Paris

Services de l'État :

Agence de l'eau
ARS
DRIEAT (SPR, SAD et SPPE)

PRIF

SGZDS

Experts :

CEPRI
IPR

Acteurs économiques :

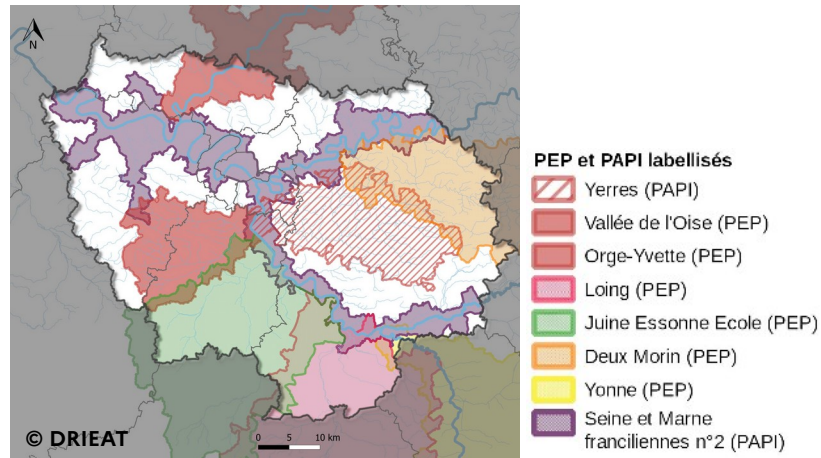
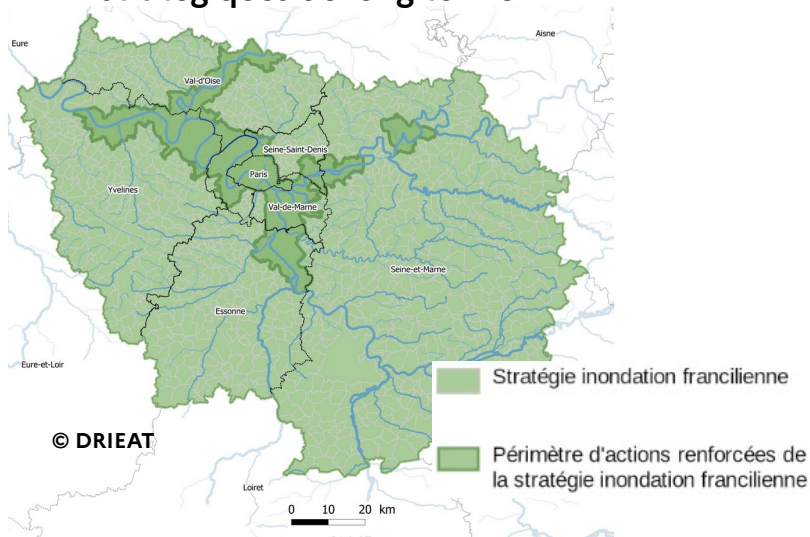
CCI
Chambre régional agriculture

(excusés le 27/02)

Une nouvelle Stratégie inondation pour l'Île-de-France



- Pour poursuivre les travaux à l'échelle régionale déjà initiés dans les 2 premières SLGRI, notamment la préparation à la gestion de crise ou la résilience des réseaux
- Pour fédérer les partenaires (collectivités, services de l'État...) à l'échelle régionale autour d'orientations stratégiques de long terme



- Un dispositif structuré autour des 7 mêmes axes que les PAPI, décliné en 24 orientations stratégiques et **13 indicateurs de suivi prioritaires**
- Une nouvelle Stratégie lancée le 12 octobre 2023 lors de l'Assemblée des parties prenantes
- Arrêtés préfectoraux en cours de signature par les 9 préfets

Premier comité de suivi de la Stratégie



Assemblée des parties prenantes
97 membres
Tous les 3 ans

Comité de suivi
23 membres
Tous les ans

- 23 membres : porteurs de PAPI, collectivités en charge de la GEMAPI, structures pilotes pour la mise en œuvre de la Stratégie, experts, services de l'État
- Objectifs du comité de suivi
 - Suivre l'avancement des 24 orientations stratégiques notamment des 13 indicateurs prioritaires
 - En approfondissant certains indicateurs PGRI ou en mettant à disposition des indicateurs utiles pour les instances PAPI, CDRNM, CLE...
 - Lever les freins éventuels à leur bonne mise en œuvre
 - Partager les bonnes pratiques et outils
 - Définir une stratégie de communication partagée
- Mise en ligne sur le site de la DRIEAT de la *Stratégie*, des indicateurs (carto, stat les + fines possibles, actualisées) et CR de réunion
 - Publication au 1^{er} semestre 2024 d'un doc de synthèse de la Stratégie (incluant un état zéro des indicateurs prioritaires)

13 indicateurs prioritaires de la Stratégie IdF



indicateur	OS	pilote indicateur
population impactée (en zone inondée et en zone de fragilité réseaux)	1.4 et 5.1	IPR
population en zone inondée par ruissellement	1.4	IPR
niveau de sensibilisation des franciliens	1.5	EPTB SGL
suivi piézométrique partagé du niveau des nappes	2.2	EPTB SGL
P(i)CS réalisés	3.2	PP/ZDS
quartiers résilients aménagés	4.2	DRIEAT
PLU(i) & SCOT ayant pris en compte les risques inondation	4.3	DRIEAT
réduction de vulnérabilité des réseaux	5.1	DRIEAT
niveau de vulnérabilité des établissements médico-sociaux	5.2	ARS
études et travaux de réduction de vulnérabilité des bâtiments	5.3	porteurs de PAPI
aménagements hydrauliques autorisés	6.1	DRIEAT
système d'endiguement autorisés et population protégée	7.1	DRIEAT
financements des actions de prévention des inondations	8.1	porteurs de PAPI

déjà renseigné en sept 2023 (annexe 2 Stratégie)
partiellement renseigné en sept 2023
non renseigné en sept 2023

Une population francilienne vulnérable aux risques d'inondation par débordement (1/2)

Premier indicateur prioritaire (pilote : IPR ; OS 1.4 et 5.1) : la population impactée par les effets directs et indirects du débordement des cours d'eau

- Dans l'optique de la mise à disposition de données de référence auprès des publics

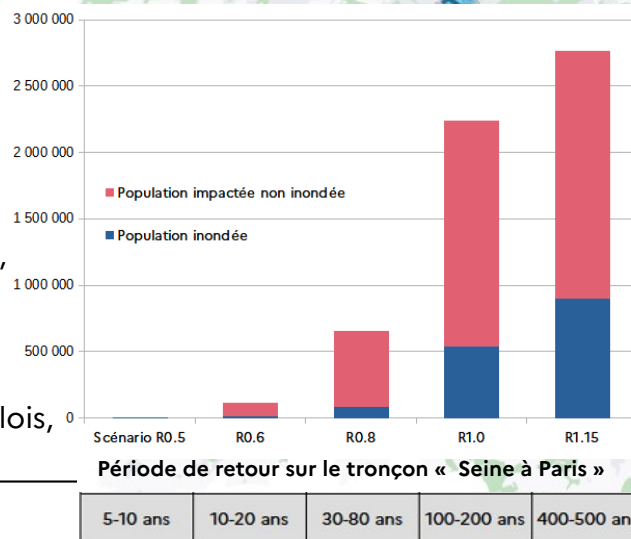
Un indicateur solide pour plusieurs scénarios de crue sur les grands affluents

Pour une crue majeure (scénario R1.15, PdR 400-500 ans, + d'infos en annexe 4 Stratégie)

- **900 000 franciliens** en zone d'inondation potentielle
- **1,4 M de franciliens** hors zone inondée susceptibles de devoir évacuer (dysfonctionnement des réseaux)
- Données de référence
 - zones d'inondation potentielle (« ZIP ») Seine, Marne, Oise et Loing
 - zones de fragilité réseaux associées (zones impactées non inondées, « ZINI »)
- Stat communales disponibles pour d'autres enjeux (emplois, équipements, logements) sur *Cartoviz ZIP*



© Cartoviz ZIP
(IPR, 2020)



Une population francilienne vulnérable aux risques d'inondation par débordement (2/2)



Statistiques disponibles sur les autres affluents (sans ZIP) fonction des emprises des PPRI

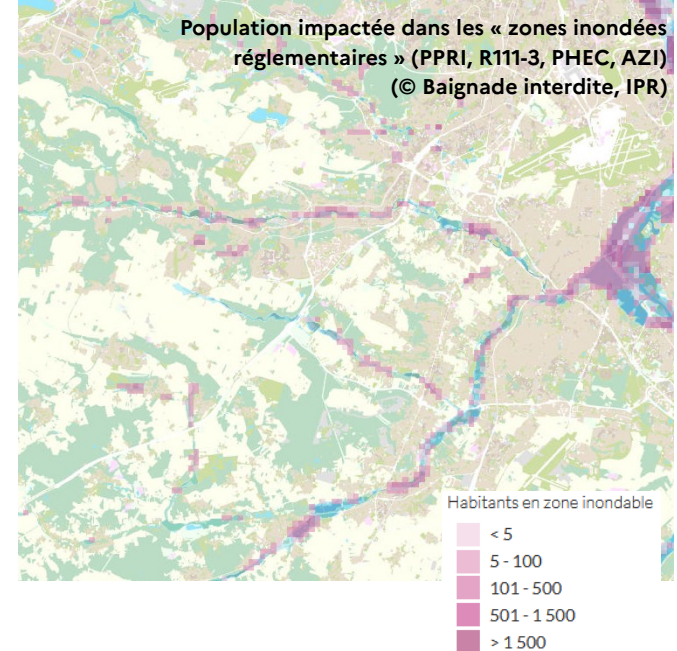
- 30 000 franciliens supplémentaires en zone inondable PPRI

Un indicateur régional à consolider

- Pour les affluents secondaires, quand les cartographies pour plusieurs scénarios de crue seront disponibles suite aux études PAPI
- Proposition DRIEAT / IPR de les intégrer dans *Cartoviz ZIP* (mise à jour prévue courant 2024)

Problématiques attendues

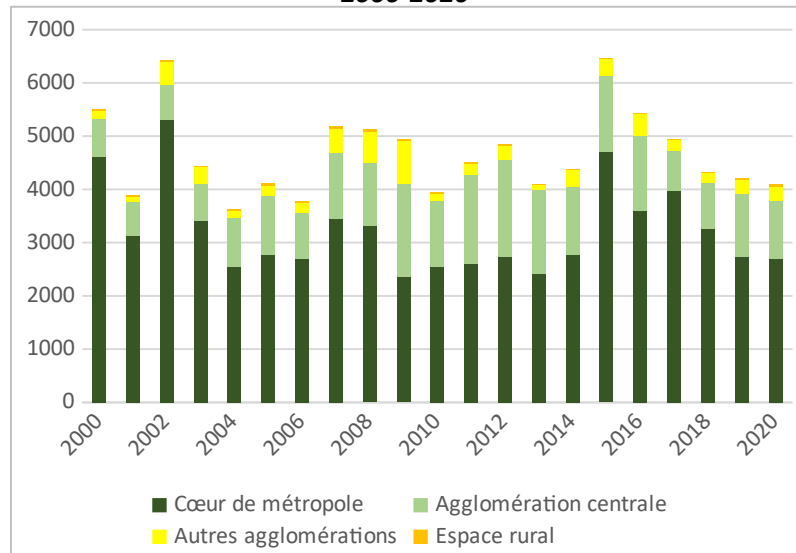
- Un indicateur variable en fonction de l'évolution des données aléas & fragilités, pas seulement sur l'évolution des populations
- Hausse probable de l'indicateur (densification urbaine aussi en ZI) : à nuancer en prenant en compte de la date de construction des logements par rapport au PPRI (complément en 2024 par l'IPR)



Construction de logements en zone inondable (2000-2020)

- ❖ Des PPRI efficaces pour limiter l'extension urbaine mais moins en cas de densification liée au renouvellement urbain
- ❖ Une forte augmentation des enjeux humains et économique sur la période récente
 - Plus de 98 250 logements construits en zone inondable (aléas PPRI, PHEC...) depuis 2000 en Ile-de-France, à plus de 93 % dans l'agglomération (68,8 % dans le Cœur de Métropole, 24,5 % dans l'agglomération centrale)
 - 95.5 % (90 950 lgts) en immeubles collectifs
 - Environ 200 000 personnes à 220 000 personnes supplémentaire en ZI (enjeux de gestion de crise)
 - Essentiellement dans les processus de renouvellement urbain (mutation, densification)
 - Une quinzaine de communes à plus de 2000 logements (Alfortville, Issy-les-Moulineaux, Ivry, Boulogne-Billancourt, Paris 15^{ème}, Asnières, Chelles, Gennevilliers...)
 - Plus de 82 900 logements (84 %) construits en zone inondable post PPR inondations

Evolution de la construction de logements en zone inondables 2000-2020



Sources : ZIIDF (DRIEAT), Fichiers fonciers 2021 (DGFIP), Traitement Institut Paris Region

Concernant l'indicateur prioritaire « population impactée par les inondations par débordement et les fragilités réseaux associées »

L'**Institut Paris Region (IPR)** (pilote de l'action associée) transmettra prochainement une note récapitulative sur les modalités de construction des données enjeux en fonction notamment des données population utilisables (densibati, registres fonciers), des données aléas ou de la méthodologie de croisement des données (centroïde / ponctuel ou emprise / surfacique).

L'**IPR** précisera notamment les données associées aux indicateurs permettant de prendre en compte l'évolution des données, et de pouvoir communiquer de manière adaptée auprès des publics.

La **DRIEAT** rappelle l'intérêt d'analyser cet indicateur pour différents scénarios de crue, adaptés aux objectifs différents liés à la réduction de vulnérabilité ou à la gestion de crise par exemple.

SGL précise l'intérêt de prendre en compte les nouvelles connaissances sur l'aléa (modèle Mobhyrisk développé lors du PAPI SMF). La **DRIEAT** confirme la mise à jour à moyen terme des ZIP, données de référence pour les services de l'État pour la préparation à la gestion de crise, comme prévu à l'OS 1.1.

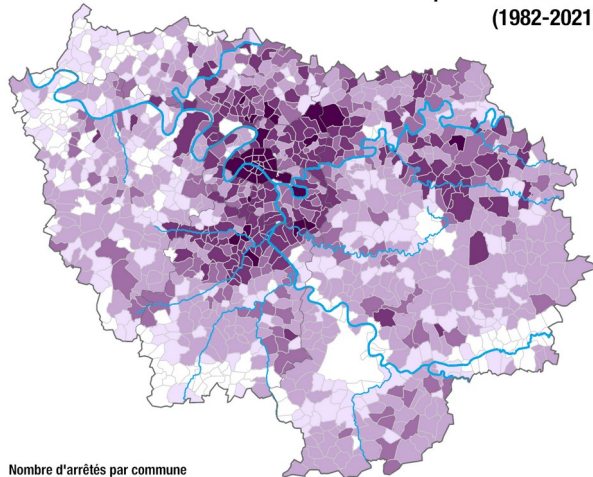
Un focus renforcé sur le risque ruissellement



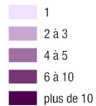
Indicateur prioritaire (pilote : IPR ; OS 1.4) : la population en zone d'inondation par ruissellement

- Des sinistres nombreux qui posent question pour les riverains et élus et qui vont se renforcer avec le dérèglement climatique
- Pour info : l'état des lieux novembre 2023 produit par l'IPR dans son n°1 des Chroniques inondation

Les arrêtés de catastrophes naturelles
"inondation par ruissellement"
(1982-2021)



Nombre d'arrêtés par commune

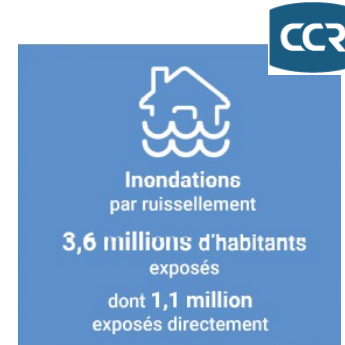


© L'INSTITUT PARIS REGION 2023

Sources : ONRN, Géorisques. Traitement L'Institut Paris Region

Un indicateur en stand-by en l'absence de cartographies aléas de référence à l'échelle régionale

- Des cartographies nationales encore non exploitables (CCR, rapport régional IdF 2023)
- Des cartographies locales (BV Yvette par exemple)
- Une mise en valeur (statistique, cartographique) différente des risques par débordement (dynamique rapide, impact local)

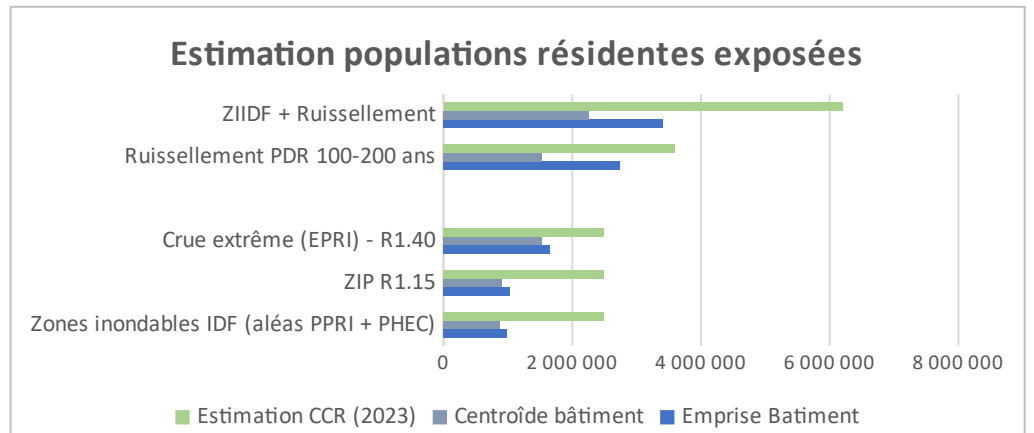
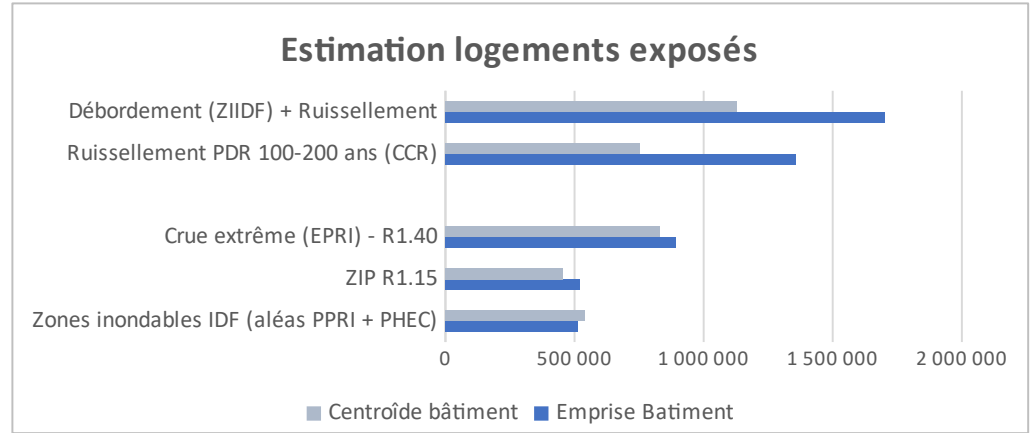


Comparaison indicateurs Logements-Populations

Croisement emprise bâtiment ou centroïde bâtiment

Sources :

- zones inondables IdF (ZIIDF) (DRIEAT) = emprise PPRI ou R111-3, sinon PHEC et AZI (cf Cartoviz Baignade interdite)
- zones d'inondation potentielle (ZIP) pour le scénario majorant « R1.15 » (DRIEAT) (cf Cartoviz ZIP)
- crue extrême (évaluation préliminaire des risques inondation, Directive inondation)
- zonage ruissellement pour la période de retour 100-200 ans (CCR)
- données population : DensiBâti 2018 (IPR)
- Traitement géomatique par l'Institut Paris Region



Concernant l'indicateur prioritaire « population impactée par les inondations par ruissellement »

L'**IPR** (pilote de l'action associée) a proposé à la Caisse Central de Réassurance (CCR) de travailler à l'amélioration de sa modélisation en prenant en compte des données enjeux plus précises sur l'usage des sols (MOS au 1:5000).

La **DRIEAT** précise que le Ministère de la Transition Écologique (MTE) prévoit de mettre en ligne une cartographie nationale sur les risques inondation (incluant débordement et ruissellement, production CCR) courant 2024. Une cartographie plus détaillée produite par le Cerema est prévue pour fin 2024.

Cela devrait permettre de répondre à la demande exprimé par **SGL** de sensibilisation des collectivités locales pour prise en compte dans la planification urbaine du risque ruissellement (objectif de l'OS 4.4).

L'**AESN** indique que sur ce sujet, il faut travailler à l'échelle du bassin versant et que les solutions sont à adapter à chaque configuration (eg infiltration à la source en milieu urbain, hydraulique douce en milieu agricole).

Face aux modélisations parfois complexes des aléas ruissellement, notamment en secteur urbain, l'**IPR** et le **CEPRI** rappellent tout l'intérêt de travailler avec les communes et de cartographier les sinistres ruissellement permettant une approche plus fine que les cartographies CatNat.

Le **SyAGE** transmettra le cahier des charges sur l'étude ruissellement qu'il porte dans le cadre de son *contrat territorial eau climat*.

80 % des franciliens souhaitent être mieux informés



- 38 % des sondés pensent que l'IdF n'est pas exposée à un risque d'inondation majeure (IPSOS pour SGL, 2016)

Indicateur prioritaire (pilote : SGL ; OS 1.5) : niveau de sensibilisation des franciliens

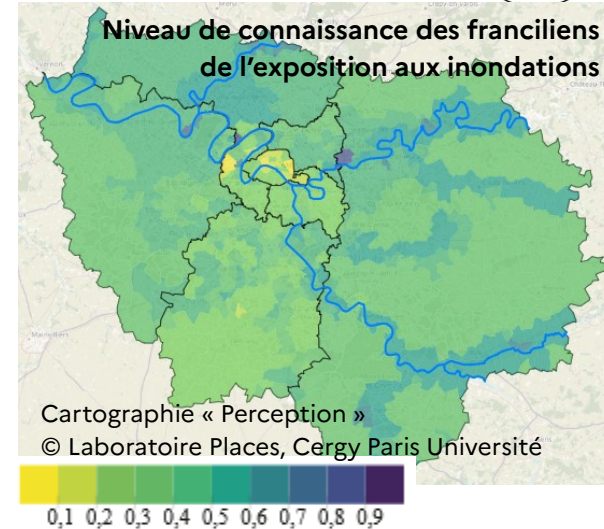
- Sondages à l'échelle régionale pour SGL en 2016 et 2018
- Enquête université de Cergy en 2018 et 2022 (projet de recherche se terminant en 2024)

Problématiques

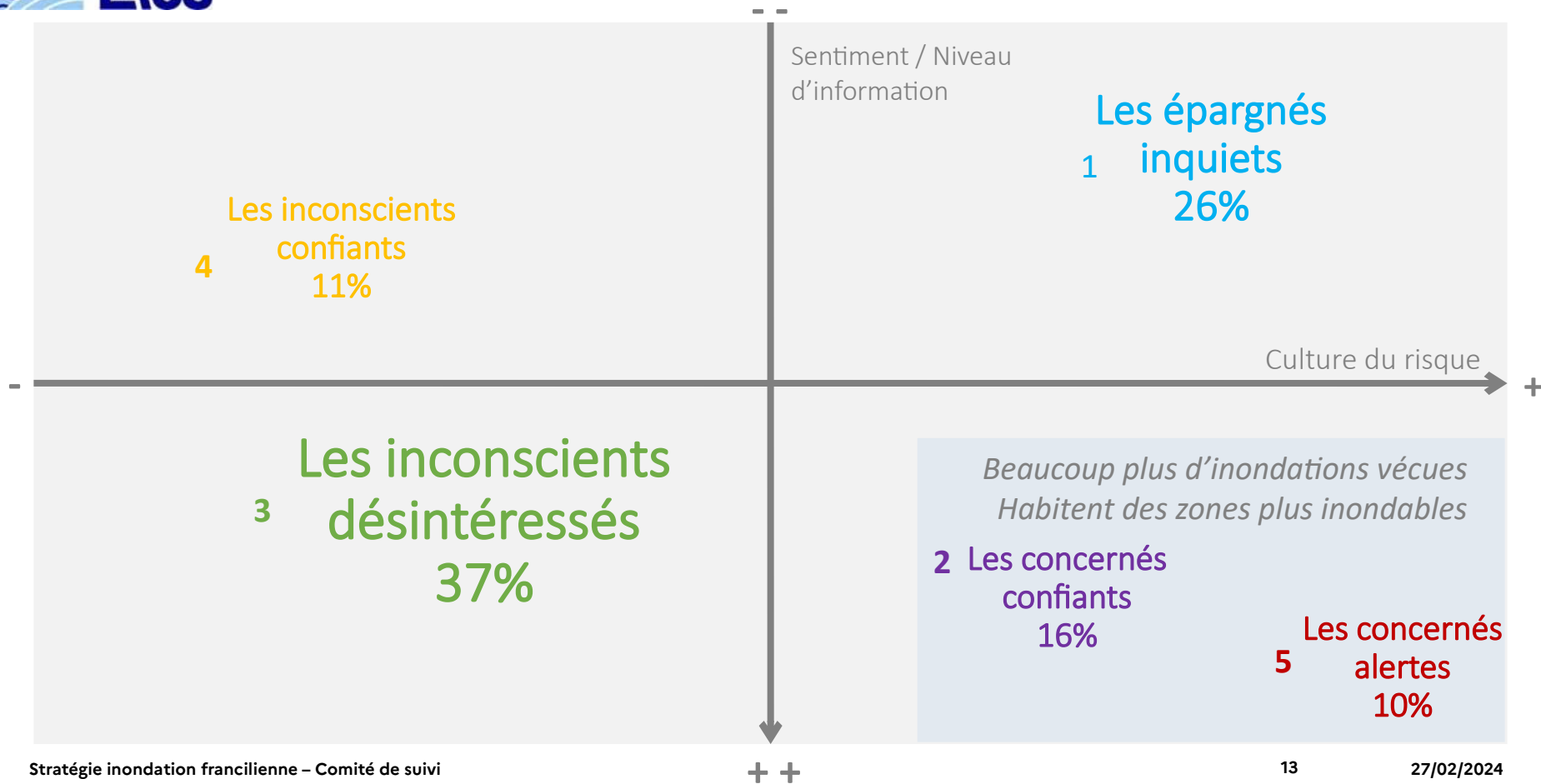
- Pérennité du sondage
- Préciser les critères suivis : connaissance de l'exposition, respect des consignes... et les éventuels objectifs associés ?

Des actions de sensibilisation qui ne se réduisent pas à ces sondages

- Audience des dispositifs mis en place (formations, outils en ligne...) et REX sur les pratiques efficaces pour mobiliser les acteurs
- Pour info : appel à projet déjà ouvert pour la Journée nationale de la résilience (JNR) 2024

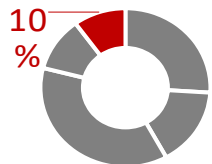


Sondage IPSOS 2018 : Typologie des habitants



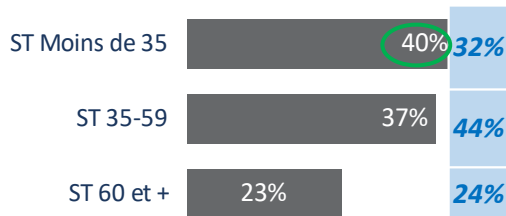
Type 5 : Les concernés alertes

Ils ont une **grande culture du risque**. Ils sont nombreux à avoir **vécu une inondation**, disposent de **connaissances approfondies** des risques et procédures. Ils font confiance à leur commune mais ne s'en **remettent pas aux Pouvoirs Publics**. Ils ont pris **des mesures** pour se protéger et souhaitent avoir (encore) **plus d'information**. Plus jeunes que la moyenne, ils résident souvent en maison individuelle et dans des petites communes.

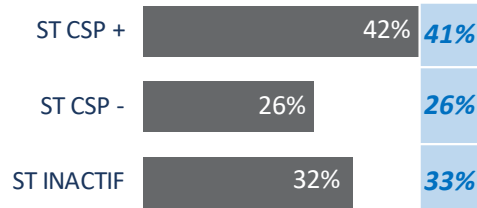


Profil du groupe

Âge



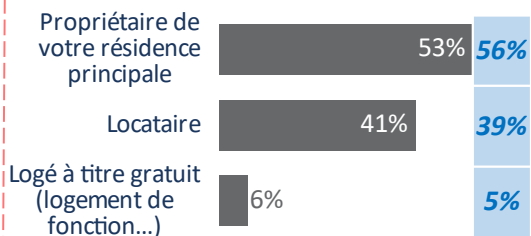
Catégorie socioprofessionnelle



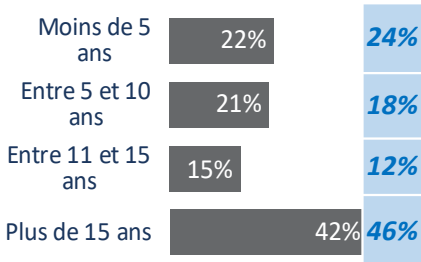
X% Ensemble

Habitation

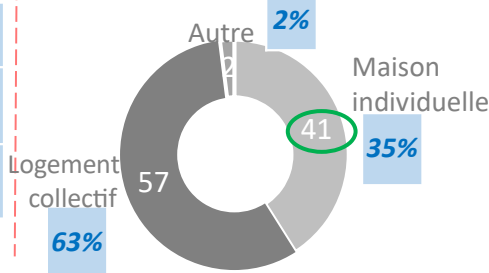
Propriétaire / locataire



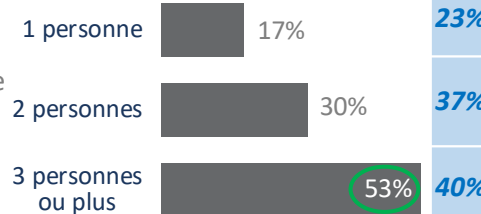
Durée dans le logement



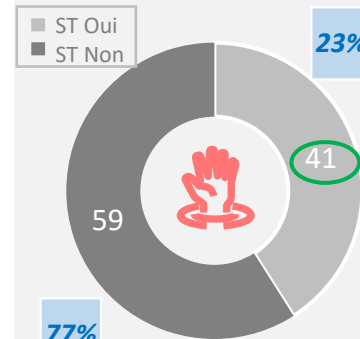
Type d'habitation



Nombre de personnes dans le logement

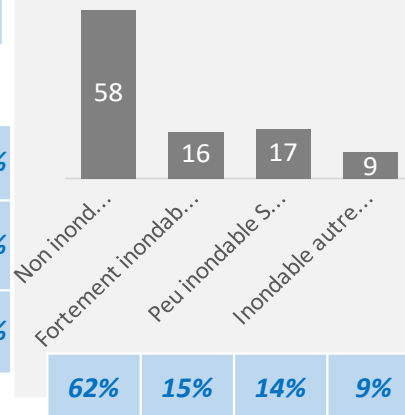


Expérience d'une inondation



41% ont déjà vécu une inondation

Zone d'habitation



Concernant l'indicateur prioritaire « sensibilisation des franciliens aux risques d'inondation »

SGL (pilote de l'action) a prévu de lancer un nouveau sondage fin 2024, concernant les axes Seine et Marne. **SGL** organisera prochainement un GT dédié pour discuter de l'extension éventuelle du périmètre aux affluents secondaires, et échangera avec l'université de Cergy.

L'**IPR** transmettra les statistiques mensuelles de consultation de la webmap Cartoviz ZIP (52000 connexions en 2023) qui montrent un intérêt plus important lors de la période standard de crues et quand des crues touchent d'autres territoires. Le moment où le sondage est réalisé peut être impacté par cette saisonnalité.

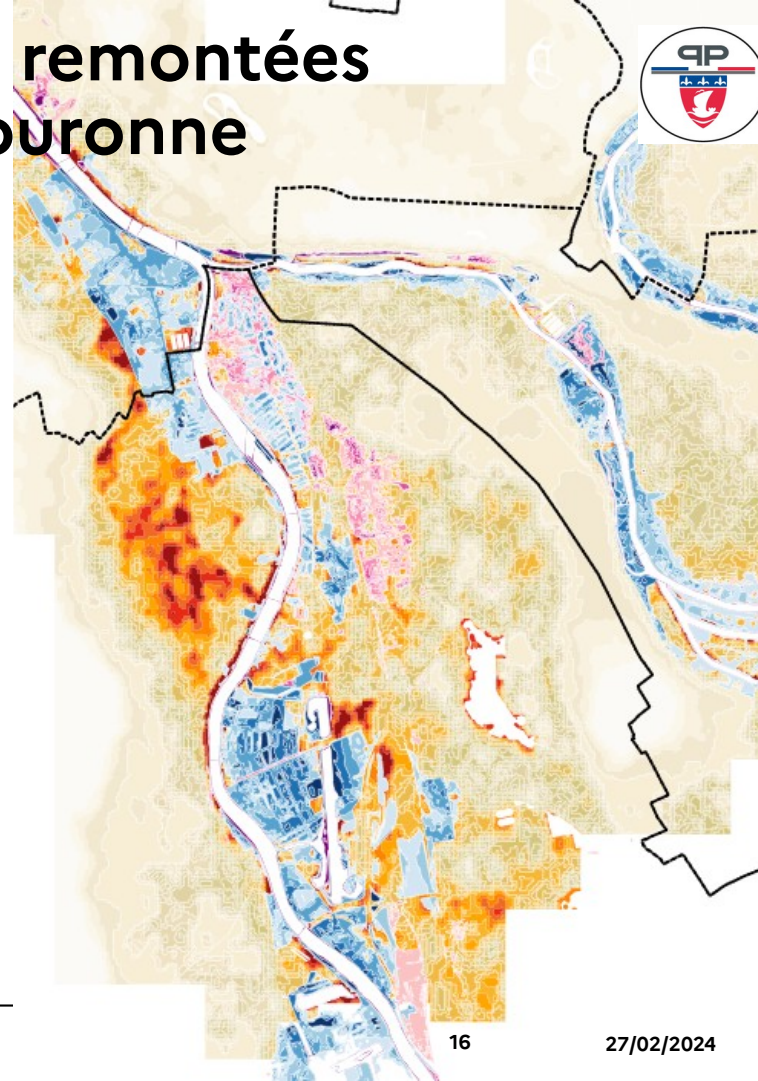
SGL rappelle par ailleurs que ses outils et formations (via la plateforme *Episeine*) ont été principalement pensés pour les 10 % de franciliens les plus mobilisables (les « concernés et alertés »).

Le **CEPRI** évoque la sensibilisation fin 2023 de 450 référents crue parisiens dans le cadre d'un partenariat avec la Ville de Paris. Ils ont prévu pour 2024 de poursuivre cette mobilisation citoyenne en fonction des propositions des référents.

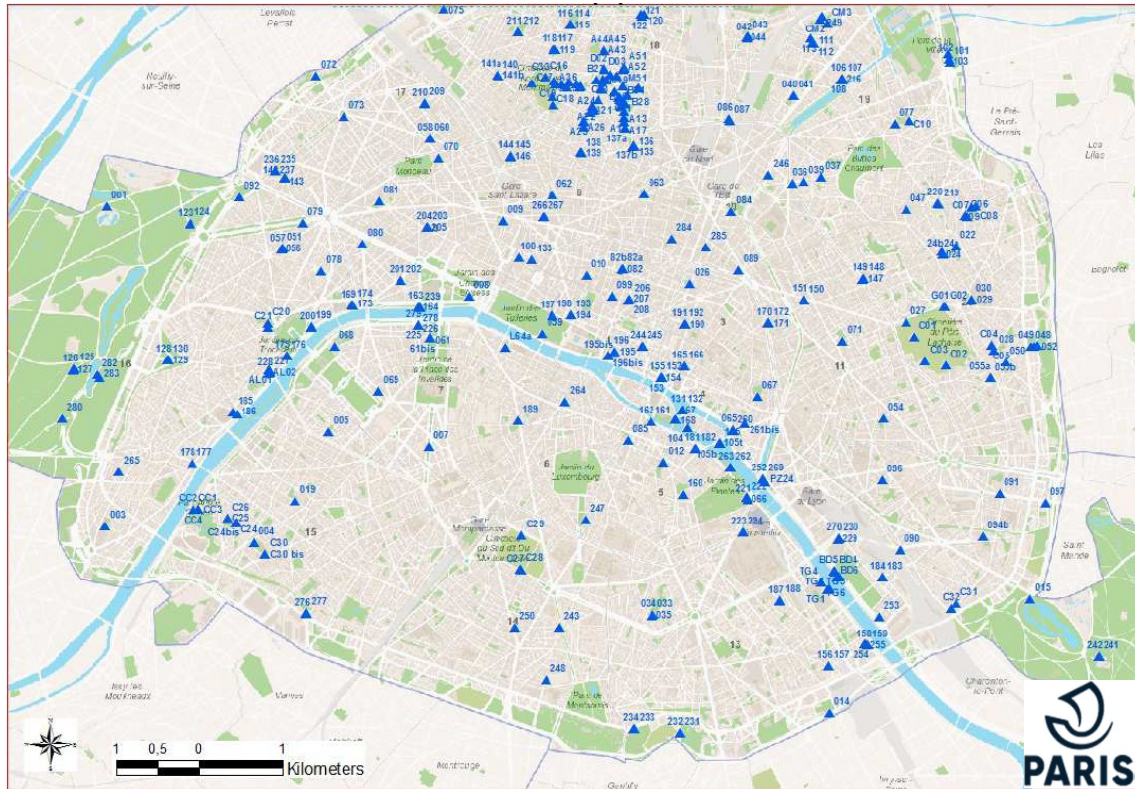
Un système d'alerte sur les remontées de nappe à Paris proche couronne

Indicateur prioritaire (pilote : SGL ; OS 2.2 ; périmètre : Paris et proche couronne) : nombre de piézomètres intégrés dans une base de donnée partagée

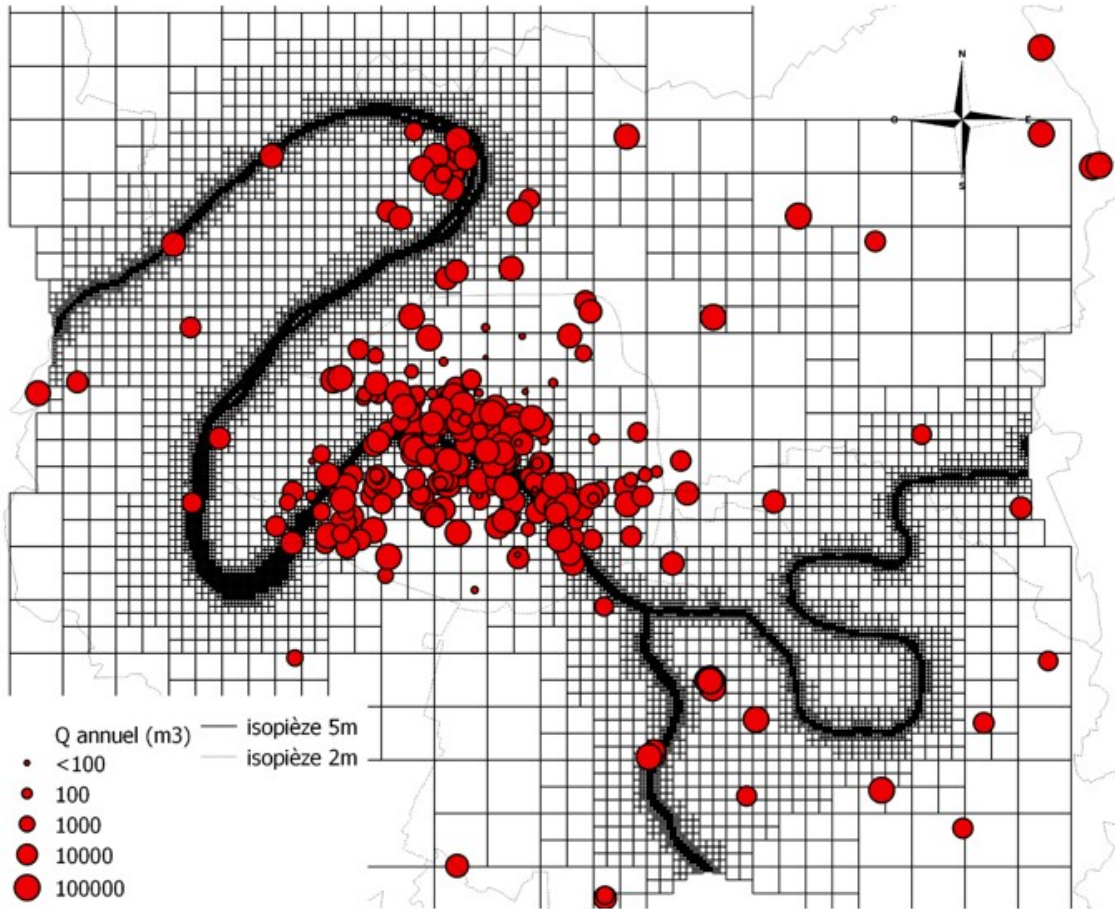
- Attente forte des collectivités et opérateurs métropolitains
- Problématique : pas de base de donnée partagée collectant les données pertinentes
- Modélisation hydrogéologique Armines pour SGL disponible depuis 2022, à consolider
- Réseau de piézomètres existants à structurer ; mise en place de piézomètres télérelevés dans les secteurs moins bien couverts



Piezomètres : les données de l'Inspection générale des carrières



Pompages, localisation débits



Sources



PARIS

eau seine NORMANDIE
Agence de l'eau

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Concernant l'indicateur prioritaire « suivi des inondations par remontée de nappes à PPC »

SGL (pilote de l'action associée) va relancer le comité de pilotage dédié le 25/04/2024.

Une action est également portée dans le cadre du PAPI Loing sur l'adaptation du modèle hydrogéologique CaWaQS (utilisé par Armines dans le cadre de l'étude sur Paris proche couronne) à d'autres bassins ; les conclusions de l'étude seront diffusées aux membres.

Une préparation à la gestion de crise qui se renforce



- 77 % des PCS obligatoires tous risques réalisés (fin 2023, chiffre à consolider avec un focus sur l'inondation)
- + 3% entre 2022 et 2023 : une dynamique à renforcer

Indicateur prioritaire (pilote : PP ; OS 3.2) : réalisation des P(I)CS obligatoires

- Cartographies des PCS et PICS mises à jour annuellement, à disposition des structures qui peuvent accompagner les collectivités

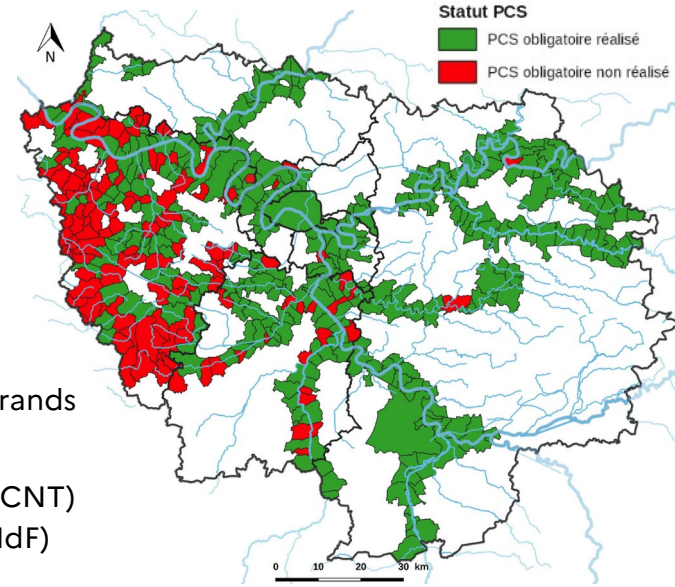
Problématique

- Indicateur qualitatif à définir (nombre d'exercices crue réalisé par exemple)

Dispositifs d'accompagnement

- Par les préfetures, dans les PAPI, par certains CD
- Données SIG (aléas, qq fragilités réseaux) disponibles aux communes sur les grands axes (après engagement auprès de la DRIEAT)
- Promouvoir les dispositifs nationaux tout risques comme *Prépa'Risk* (par l'AFPCNT) ou le *label Résilience France Collectivités* (HCFRN, 7 communes labellisées en IdF)

Focus inondation (PPRI, R111-3) sur
les PCS à fin 2022
© PP/DRIEAT



Concernant l'indicateur prioritaire « réalisation des plans (inter)communaux de sauvegarde »

Le **Secrétariat général de la zone de défense** (Préfecture de Police, **SGZDS**) (pilote de l'action associée) rappelle en particulier que les PCS sont à mettre à jour tous les 5 ans et que les PICS s'imposent à partir de 2026 (à Paris proche couronne, seule la MGP est concernée).

Le **SyAGE** propose d'intégrer des actions d'accompagnement aux PICS dans les prochains PAPI.

SGL indique que les diagnostics de territoire sont un bon moyen de sensibiliser à la réalisation des PCS/PICS.

La **MGP** précise la nécessité d'un échange préalable avec les EPT dans l'optique où certains élaboreraient – sur la base du volontariat – un PICS.

Le **SGZDS** précise que les données (statistiques et cartographiques) associées aux préconisations de la disposition spécifique inondation (DSI) du plan ORSEC zonal sont diffusables à la demande par les collectivités, après signature d'un acte d'engagement avec les services de l'État.

La **DRIEAT** précise qu'aujourd'hui, en fonction des accords de chaque producteur de données associés au GT vulnérabilité des réseaux, les communes peuvent aussi bénéficier pour un usage interne des ZIP, des ZINI (visualisables sur *Cartoviz ZIP*), des vulnérabilités réseau routier, RATP, Eau de Paris et Aqualia.

Le **SGZDS** a planifié pour 2025 la mise à jour de la DSI du plan ORSEC de Paris.

Le **SGZDS** confirme l'organisation d'un nouvel exercice inondation zonal Sequana, prévu fin 2025-début 2026.

SGL confirme l'intérêt de cet exercice également comme opération majeure de sensibilisation.

Intégrer les risques inondation dans l'aménagement



- Encadrer l'urbanisation en zone inondable, via les PPRI notamment, pour limiter les populations impactées (OS 4.1)
 - Presque 100 000 logements ont été construits en zone inondable entre 2000 et 2020 essentiellement dans le cadre de renouvellement urbain
 - Renvoi aux indicateurs prioritaires de suivi des enjeux en ZI
- Faire émerger des quartiers résilients quand les PPRI le permettent
 - **Indicateur prioritaire (pilote : DRIEAT ; OS 4.2) : le nombre de quartiers résilients construits**
 - Enjeu de mobilisation des acteurs de l'aménagement
- Développer les diagnostics de territoire et s'assurer de leur prise en compte ambitieuse dans les documents d'urbanisme (PLUi, PLH, SCOT) et dans les politiques d'aménagement urbain
 - **Indicateur prioritaire (pilote : DRIEAT ; OS 4.3) : le taux de prise en compte du risque inondation dans les nouveaux (ou révisés) SCOT et PLU(i)**
 - Problématique : qualifier le niveau de prise en compte opérationnel
 - Enjeu de mobilisation des collectivités locales en charge de la planification
- Favoriser la prise en compte dans l'aménagement du risque inondation par ruissellement (zonage pluvial, schéma directeur des eaux pluviales, PLUi, PPRI) (OS 4.4)
 - Nombre d'études financées par l'AESN et à travers les PAPI

Concernant l'indicateur prioritaire « nombre de quartiers résilients aux risques d'inondation »

Au titre de son programme d'activité 2024, et de sa convention avec le MTE, le **CEPRI** va commencer à réfléchir cette année à la création d'un label Résilience inondation, ou sa meilleure prise en compte dans le label Écoquartier, pour inciter les aménageurs à valoriser la prise en compte des risques inondation dans leurs projets.

La **DRIEAT** (service aménagement durable : pilote de l'action) prévoit notamment de sensibiliser les correspondants Ville Durable des unités départementales DRIEAT (Paris proche couronne) et de DDT (grande couronne) à la *charte Quartier résilient inondation* pour qu'ils incitent en amont les candidats au label Écoquartier à intégrer les principes d'aménagement résilient au plus tôt des projets.

Concernant l'indicateur prioritaire « PLU(i) et SCOT intégrant les risques d'inondation »

La **DRIEAT** (SAD : pilote de l'action) a sensibilisé le réseau Planif territoires IdF (ouvert à tous les acteurs de la planification – *pour + d'infos*), lors d'un séminaire le 01/12/2023, à l'intérêt d'une prise en compte de ces risques dans les documents d'urbanisme ; aucun exemple francilien n'avait pu être mis en avant.

Une grille d'analyse des documents d'urbanisme est en cours de test sur les trois PLUi récents et sera déployée ensuite sur les documents intercommunaux et sur les PLU communaux en secteur vulnérable aux inondations.

L'**Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN)** évoque la prise en compte dans les documents d'urbanisme, parfois en application des SAGE, des enjeux de protection de l'eau et des milieux aquatiques qui peuvent aussi être pertinents dans la prévention des inondations (eg réserver les espaces de mobilité des cours d'eau, pérenniser les ouvrages d'hydraulique douce...). Une étude portée par la MGP sur les espaces de mobilité des cours d'eau pourra ainsi être utile.

Réduire les impacts indirects associés aux dysfonctionnements des réseaux



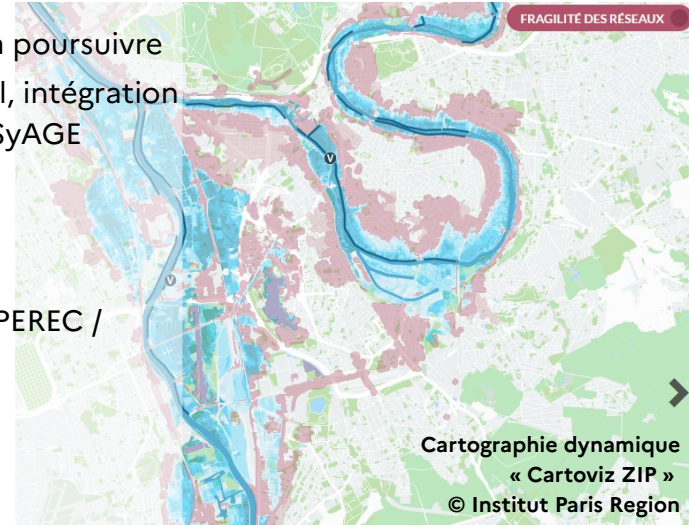
- 3 à 4 fois plus de franciliens impactés sans être inondés
- Des actions déjà engagées avec les opérateurs et autorités organisatrices et à poursuivre
 - Proposition DRIEAT : en fonction de l'extension du périmètre de travail, intégration des porteurs de PAPI au GT réseaux (SGL, EOA et SMSO depuis 2016, SyAGE membre depuis février 2022)
- Un objectif de réduction des impacts hors zone inondée
 - Renvoi aux indicateurs prioritaires de suivi des populations en ZINI
 - Objectifs par réseau rarement fixés entre autorité & opérateur (ex. SIPPEREC / Enedis)
 - Réduction de population en ZINI plus atteignable qu'en ZI
- Un objectif de réduction des délais de retour à la normale

Problématique

- Réduction des fragilités réseaux modulée par l'évolution des aléas

Indicateur prioritaire (pilote : DRIEAT ; OS 5.1) : actions de réduction de vulnérabilité sur les réseaux

- Valorisation d'études et travaux après enquête auprès des opérateurs & autorités (GT réseaux & PPCI) ; recensement des éventuelles actions dédiées axe 5 PAPI



Concernant l'indicateur prioritaire « actions de réduction de vulnérabilité sur les réseaux »

La **DRIEAT** (service prévention des risques, pilote de l'action) a des échanges réguliers avec les opérateurs de réseaux dans le cadre du GT dédié et rappelle l'intérêt de mobiliser les autorités compétentes à structurer une stratégie de réduction de la vulnérabilité aux inondations de leurs réseaux, partagée avec leurs opérateurs. Une des difficultés est de quantifier les réductions des fragilités réalisées alors que la connaissance des inondations augmente par ajout de l'aléa remontée de nappe et sur-inondation par les réseaux.

Le **Conseil régional d'Île-de-France (CRIF)** annonce le lancement d'une étude avec le Cerema sur la résilience des infrastructures de transport ferroviaires dans le cadre du Plan régional d'adaptation au changement climatique (PRACC). Cette étude, prévue sur 18 mois, porte sur les risques physiques des réseaux de transports ferrés non marchands incluant l'impact des inondations. Elle vise à développer la connaissance des impacts du changement climatique sur les transports franciliens *[elle pourra ainsi bénéficier des travaux initiés depuis 2016 par le GT réseaux inondation]* et produire un plan d'actions opérationnelles avec les gestionnaires d'infrastructures (au moyen d'ateliers de travail) pour prévenir les risques et adapter les réseaux ferrés franciliens.

SGL questionne la problématique des financements possibles sur ces travaux (FEDER) et évoque la réflexion de plusieurs opérateurs de porter cette question auprès des autorités.

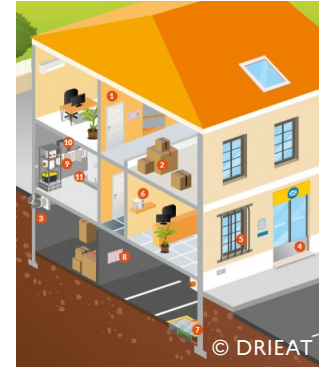
La **DRIEAT** rappelle que cette question ne relève pas du niveau régional et que tout dispositif d'aides aux entreprises est strictement encadré par la réglementation européenne spécifique sur le sujet.

Réduire la vulnérabilité des bâtiments existants



Une priorisation vers les secteurs sensibles de la sensibilisation et surtout de la réalisation d'actions concrètes (PCA, PPCI, travaux) : santé, éducation, gestion de crise, déchets, administrations, industries (OS 5.2)

- **Indicateur prioritaire (pilote : ARS ; OS 5.2) : réduction de la vulnérabilité des établissements de santé et médico-sociaux**
 - A R1.15 en 2020, 43 hôpitaux inondés et 156 en ZINI ; 98 EPHAD inondés et 203 en ZINI
 - Actions ARS dans le cadre du plan ORSAN clim
 - Un appui des porteurs de PAPI sur le recensement des actions axes 1 et 5 ?



Une priorisation vers les bâtiments vulnérables aux crues fréquentes (OS 5.3)

- **4 400 logements et 400 établissements d'activité** potentiellement vulnérables aux crues fréquentes (ZIP R0.6, période de retour 10-30 ans)
- **Indicateur prioritaire (pilotes : porteurs de PAPI ; OS 5.3) : études et travaux de réduction de vulnérabilité des bâtiments**
- Indicateur à construire (les actions PAPI axes 1 et 5 ne précisent pas toujours le nombre de bâtiments par exemple)
- Objectifs cibles ? Pour les crues fréquentes ?

Concernant l'indicateur prioritaire « niveau de vulnérabilité du secteur sanitaire »

Pas de remarques (l'Agence Régionale de Santé, pilote de l'action, à travers son plan ORSAN CLIM, était excusée).

Concernant l'indicateur prioritaire « études et travaux de réduction de vulnérabilité des bâtiments »

La **DRIEAT** propose prochainement un échange avec les porteurs de PAPI en particulier pour préciser l'élaboration de cet indicateur, et disposer d'un état zéro pour la synthèse à publier avant l'été 2024. Le **SyAGE** précise que l'indicateur pourra aussi préciser le taux des diagnostics ayant abouti à la réalisation des travaux.

Le **CEPRI** évoque son travail au niveau national avec la Fédération française du bâtiment (FFB), pour la rénovation de son guide à destination des diagnostiqueurs (le Bâtiment face à l'inondation), et mentionne la mobilisation de la FFB sur ce sujet, avec notamment d'une conférence FFB en 2024 sur l'adaptation au changement climatique.

Réduire les conséquences des aléas inondation



Grâce à plusieurs importants ouvrages de stockage et systèmes d'endiguement, les franciliens sont globalement bien protégés face aux crues fréquentes

- Certains secteurs restent fréquemment vulnérables et peuvent notamment bénéficier d'actions de réduction de vulnérabilité sur l'existant
- Des ouvrages hydrauliques avec des limites et à surveiller

817 millions de m³ de stockage maximal cumulé pour limiter les crues sur les grands affluents (5 Md m³ estimé à Paris lors de la crue de 1910, période de retour 200-400 ans)

- **Indicateur prioritaire (pilote : DRIEAT ; OS 6.1) : le nombre d'aménagements hydrauliques autorisés**
- Aujourd'hui, le casier Seine Bassée (SGL, +10 Mm³) et l'aménagement de Bures-sur-Yvette (SIAHVY)
- AH Gretz-Armainvilliers (SyAGE) en cours d'autorisation
- A terme 30 AH (en grande couronne) devraient être autorisés en IdF
- Projet Longueil II (EOA) dans l'Oise avec une influence dans le Val-d'Oise

232 000 franciliens protégés par les 12 systèmes d'endiguement de classe A et B et 1 SE classe C déjà autorisés sur près de 50 SE

- **Indicateur prioritaire (pilote : DRIEAT ; OS 7.1) : le nombre de systèmes d'endiguement autorisés et les populations qu'ils protègent**
- 27 SE classe C en cours d'instruction

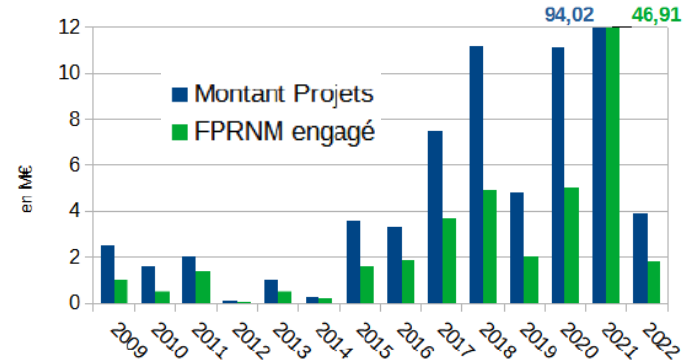
Pour des investissements à la hauteur des enjeux



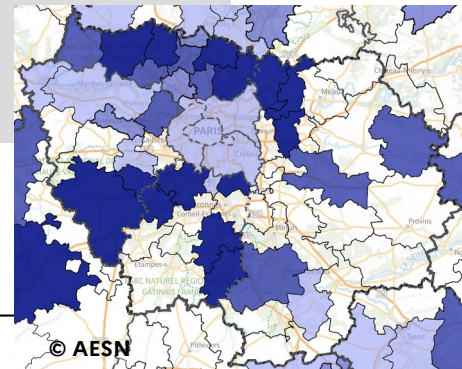
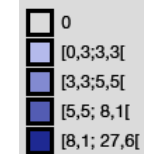
- Sinistralité moyenne constatée en IdF sur 1995-2018 : 45 M€/an (514M€ lors de la crue mai 2016, 115M€ lors de la crue 2018, 88M€ lors des orages de juin 2018 ©CCR)
- Estimations 2050 : dommages moyens 89 M€/an & jusqu'à 30 Md€ pour une crue majeure
- Rapport de novembre 2022 de la Cour des Comptes évoquant une insuffisance des investissements face aux risques d'inondation en IdF
- **Indicateur prioritaire (pilote : porteurs PAPI ; OS 8.1) : financement des actions de prévention des inondations**
 - Donnée consolidée par la DRIEAT pour les financements FPRNM (**72M€ engagés** entre 2009 et 2022 ; synthèse en cours sur les paiements réalisés)
 - 147M€ au total en intégrant les autres financements (collectivités, AESN, FEDER, fonds Vert...) pour les 8 PAPI franciliens ; données à compléter par les porteurs de PAPI
 - Levée progressive par les EPCI de la taxe GEMAPI (39M€ en 2022 soit 3,17€/francilien ; 2,38€ en 2021 ; affectation à la PI à préciser)

Engagement FPRNM Inondation en Ile-de-France (en M€)

(données CCR-DRIEAT)



Taxe GEMAPI 2021 par EPCI-FP (€/hab)



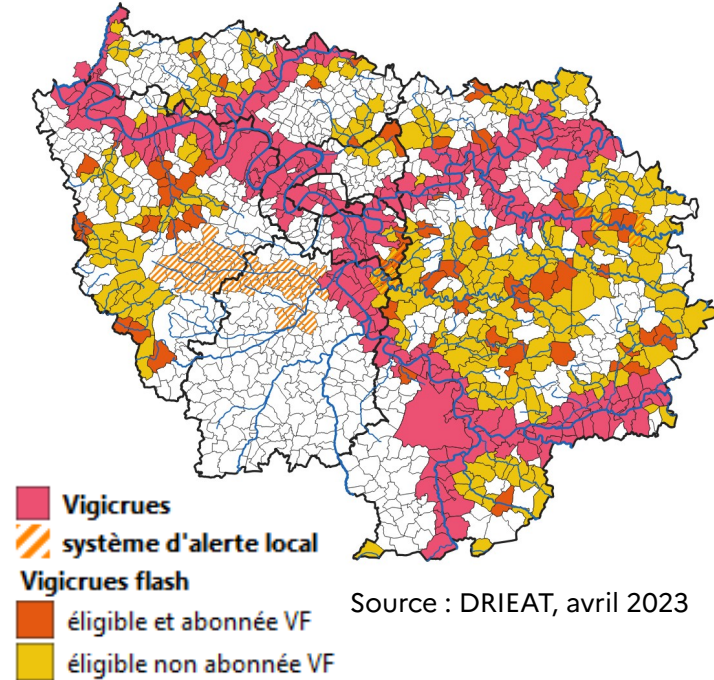
Indicateurs complémentaires

- 26 autres indicateurs dans la Stratégie
dont 11 indicateurs associés au PGRI Seine Normandie

Des dispositifs de vigilance et d'alerte sur le débordement et le ruissellement (OS 2.3)



- **Vigilance et alerte sur les inondations par débordement et par ruissellement**
 - Couverture du dispositif Vigicrues (pas d'info exploitable via l'outil sur les communes abonnées)
 - 25 % des communes éligibles abonnées (indicateur PGRI n°10)
 - Alerte par certains systèmes locaux (carto à compléter auprès de la DRIEAT)
- Alerte sur les risques de ruissellement : 46 % des communes abonnées à APIC (indicateur PGRI n°9)

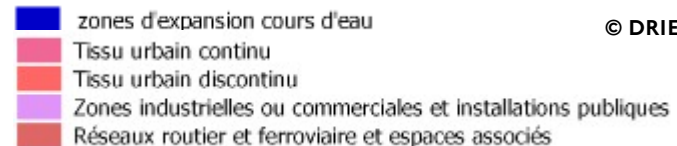
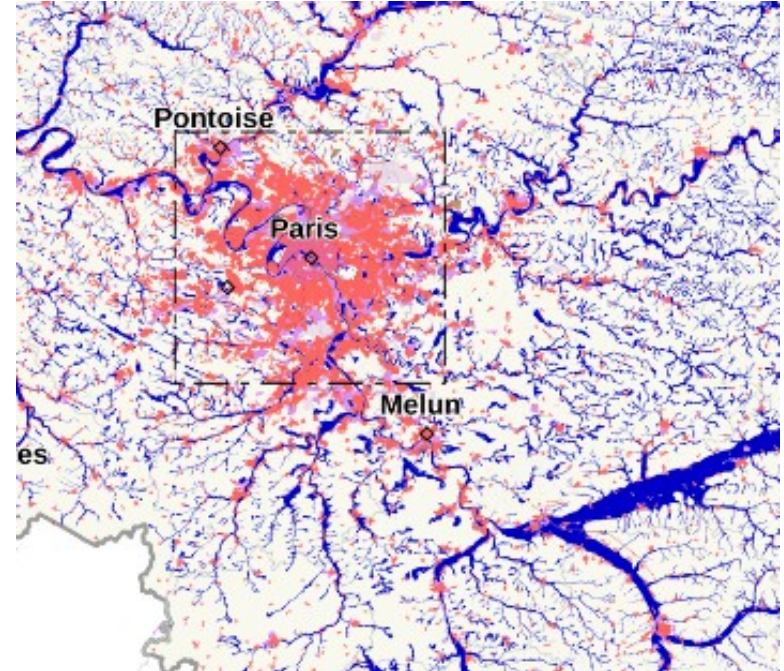


Restaurer les ZEC en IdF et en amont (OS 6.2)



- Identification des ZEC potentielles (*indicateur PGRI n°6*)
 - Expertises en cours dans plusieurs PAPI
 - Cartographie macro produite en octobre 2023 par la DRIEAT au niveau du bassin Seine Normandie bientôt disponible au format SIG
- Protection des ZEC fonctionnelles (*indicateur PGRI n°7*), à travers les PPRI et les documents d'urbanisme
- Restauration des ZEC non fonctionnelles (*indicateur PGRI n°7*), auprès échange avec les partenaires au niveau local notamment avec les agriculteurs

Pour + d'infos sur les indicateurs PGRI



© DRIEAT

Organisation d'un évènement avec les associations

- Interrogées lors de la concertation, plusieurs associations ont fait des propositions pour la nouvelle Stratégie inondation francilienne : FNE IdF et ses antennes départementales, LPO, UNALCI France inondations
 - Remarques notamment sur la politique d'aménagement en zone inondable
 - Proposition parfois d'appui pour la sensibilisation
- Lors de l'Assemblée des parties prenantes du 12/10/2023, les associations membres ont souhaité voir organiser un échange plus approfondi avec les autres partenaires, notamment avec des élus

Concernant l'organisation d'un évènement avec les associations

Les participants s'accordent sur le fait que ce type d'évènements doit être fait à une échelle appropriée, suffisamment près des territoires, l'échelon régional paraissant à tous inadapté.

Le **SyAGE** évoque également la mobilisation des associations de sécurité civile, des bénévoles des réserves communales.

Le **CEPRI** suggère qu'il n'y ait pas une mais des réunions avec les associations, sur des périmètres géographiques à définir, pour permettre des échanges entre les associations et des élus locaux, et que ces réunions soient reliées, d'une certaine manière, à la Journée nationale de Résilience (JNR) du 13 octobre.

Suites envisagées au comité de suivi



- Retour sur le CR d'ici fin mars
- Consolidation avec les pilotes des indicateurs pour doc de synthèse / état zéro de la Stratégie à publier au 2nd trimestre 2024

indicateur	OS	pilote indicateur	consolidation des données
population impactée (en zone inondée et en zone de fragilité réseaux)	1.4 et 5.1	IPR	à moyen terme
population en zone inondée par ruissellement	1.4	IPR	à moyen terme
niveau de sensibilisation des franciliens	1.5	EPTB SGL	à court terme ?
suivi piézométrique partagé du niveau des nappes	2.2	EPTB SGL	à moyen terme ?
P(i)CS réalisés	3.2	PP/ZDS	OK
quartiers résilients aménagés	4.2	DRIEAT	à court terme ?
PLU(i) & SCOT ayant pris en compte les risques inondation	4.3	DRIEAT	à court terme
réduction de vulnérabilité des réseaux	5.1	DRIEAT	à moyen terme
niveau de vulnérabilité des établissements médico-sociaux	5.2	ARS	à court terme
études et travaux de réduction de vulnérabilité des bâtiments	5.3	porteurs de PAPI	à court terme ?
aménagements hydrauliques autorisés	6.1	DRIEAT	OK
système d'endiguement autorisés et population protégée	7.1	DRIEAT	OK
financements des actions de prévention des inondations	8.1	porteurs de PAPI	à moyen terme

- Courant 2024, les pilotes et leurs partenaires veillent au bon avancement des orientations de la Stratégie et notamment à la mise à jour des indicateurs prioritaires

Concernant les suites à donner au Comité de suivi de la Stratégie inondation francilienne

D'ici **fin mars 2024**, dans l'optique de la publication avant l'été de la Synthèse de la Stratégie, les pilotes consolident une méthode d'élaboration pour chaque indicateur prioritaire.

Sont attendus notamment :

- par l'**IPR**, une note technique sur les données enjeux ;
- par **SGL**, des GT associés aux 2 indicateurs qu'il pilote (sondage, remontée de nappe) ;
- par la **DRIEAT/SAD**, un test de sa grille d'analyse concernant les documents d'urbanisme ;
- par la **DRIEAT/SPR**, un échange sur l'indicateur études et travaux sur les bâtiments existants ;
- par les membres concernés (notamment **porteurs de PAPI, GEMAPiens, AESN**), des données sur les cofinancements dédiés à la prévention des inondations ;
- par la **DRIEAT/SPR**, l'organisation d'un GT vulnérabilité réseaux.

D'ici à la Journée nationale de résilience du 13 octobre, les membres mettent en œuvre des événements de sensibilisation et d'échanges notamment auprès des associations.